

CONTACT



Mairie d'Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville



03 29 84 62 86



mairie-haudainville
@grandverdun.fr



www.haudainville.fr



Retrouvez-nous sur
Facebook et IntraMuros

HORAIRES DE LA MAIRIE



Lundi : 13h30-17h

**Mardi : 10h-12h
13h30-17h**

Mercredi : Fermé

**Jeudi : 10h-12h
13h30-17h**

Vendredi : 13h30-17h

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition le

1^{er} samedi du mois de 10 h à 12 h
ou sur rendez-vous.

En en cas d'urgence,
vous pouvez contacter le Maire
ou les adjoints
aux numéros suivants :

Ghislin LUBRANIECKI, Maire
06-63-22-28-45

Jérôme MARTINET, 1er adjoint
06-72-83-30-15

Sophie BRION, 2ème adjointe
06-48-0733-96

Jean-Marie HUYNEN,
3ème adjoint
06-83-04-97-50

LE MOT DU MAIRE :

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

L'été s'installe et avec lui s'achève une première partie d'année particulièrement dense pour notre équipe municipale. C'est avec grand plaisir que je profite de cette nouvelle édition de notre journal pour partager avec vous les dernières avancées et les projets qui façonneront l'avenir de notre commune.

Une dynamique intercommunale forte

À l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV), une étape cruciale a été franchie avec la validation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) pour les 25 communes membres. Ce document stratégique guidera notre développement pour les années à venir. La prochaine étape se déroulera dès la rentrée avec la validation par les différents conseils municipaux, qui sera suivie d'une phase de consultation publique.

À l'échelle de notre commune : des commissions au travail

Au niveau local, l'installation progressive de nos commissions thématiques porte déjà ses fruits et de nombreux chantiers avancent :

- **Communication** : nouvelle formule du Petit Journal, nouveau site Internet et IntraMuros, nouvelle application pour vous informer en temps réel.
- **Sécurité** : La sécurité routière est une priorité absolue. Des actions concrètes ont été définies le 18 juin dernier pour renforcer la sécurité le long de la route départementale et aux abords de l'école. Dès la rentrée, un groupe de partenariat opérationnel, placé sous l'égide de la police nationale, réunira l'ensemble des acteurs concernés pour mettre en œuvre ces solutions.
- **Travaux et Voirie** : Nous portons un projet structurant pour ce mandat avec la rénovation complète d'une rue, incluant l'enfouissement des réseaux. En parallèle, un état des lieux complet de notre voirie a été réalisé et nous recensons actuellement les besoins en équipements urbains, notamment pour l'installation de miroirs de sécurité.
- **Forêts et Cadre de vie** : La rentrée sera également l'occasion de préparer la saison des affouages et de procéder au renouvellement des baux de chasse. Par ailleurs, une mise à jour nécessaire du règlement de notre cimetière est en cours.
- **Jeunesse et Scolaire** : Nous avons à cœur d'impliquer les plus jeunes dans la vie citoyenne. C'est pourquoi un Conseil Municipal des Jeunes sera créé dès le début de la prochaine année scolaire. Nous espérons vivement pouvoir mener de belles actions conjointes avec la ville de Verdun.

Solidarité et vigilance face à la chaleur

En cette période estivale, nous restons particulièrement attentifs à nos aînés et aux plus fragiles. **Le registre des personnes vulnérables est activé** en cas de canicule afin de nous assurer du bien-être de ceux qui en ont le plus besoin. N'hésitez pas à vous y inscrire ou à y signaler un proche auprès de la mairie.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des élus, des employés municipaux et des bénévoles qui s'impliquent au quotidien pour notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été et de très bons moments en famille.

Bien fidèlement, Le Maire.

ETAT-CIVIL



DÉCÈS :

- Mme MAUMY Chantal veuve THOUAILLE le 23 avril à 88 ans.

AGENDA



- **Samedi 4 juillet** : Ambul'Æncre, la bibliothèque nomade de la CAGV s'arrêtera devant l'espace culturel de 13h45 à 15h45.
- **Tout l'été** : Opération Verdun plage au plan d'eau du Pré-L'Evêque. Baignade surveillée de 14h à 19h.
- **Samedi 1er août** : Ambul'Æncre, la bibliothèque nomade de la CAGV s'arrêtera devant l'espace culturel de 13h45 à 15h45.
- **Du 22 au 24 août** : Fête patronale de la St Symphorien, rue Grande.
- **Vendredi 4 septembre** : Conseil municipal à la salle polyvalente à 20h.
- **Samedi 5 septembre** : Ambul'Æncre, la bibliothèque nomade de la CAGV s'arrêtera devant l'espace culturel de 13h45 à 15h45.
- **Samedi 3 octobre** : Ambul'Æncre, la bibliothèque nomade de la CAGV s'arrêtera devant l'espace culturel de 13h45 à 15h45.



Présents : M. CORRIAX Jean-Michel, M. FLEURANCE Romain, Mme FLORIMONT, Christelle, Mme HUGUE Kalala, Mme LE PERU Christine, M. LUBRANIECKI Ghislain, M. MARTINET Jérôme, Mme PICARD Marie-Line, M. REVEANI Sylvain, Mme THOUVENOT Carine, Mme BRION Sophie, Mme HENRY Virginie, M. LAMBERT Jules, M. HUYNEN Jean-Marie.

Absent : M. BERNAT Albert.

1. Approbation du procès-verbal du conseil précédent.

Monsieur LUBRANIECKI rappelle le procès-verbal du conseil municipal du 3 avril 2026, transmis par mail aux conseillers. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Avis sur la proposition de classement sonore des infrastructures de transport terrestres.

Monsieur le Maire présente, au conseil municipal, le projet d'arrêté préfectoral portant classement sonore des infrastructures de transports terrestres.

Après présentation du plan détaillant les zones sur le territoire d'Haudainville et le tableau présentant les modifications de classement, il demande au conseil de formuler d'éventuelles remarques.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité valide le projet de classement sonore proposé.

3. Avis sur le projet de PLUiH.

Monsieur le Maire présente les modifications de zonage prévues dans le projet de PLUiH.

Les membres du conseil souhaitant prendre davantage connaissance du projet, la délibération n'est pas soumise au vote et est reportée à une séance ultérieure.

4. Adhésion au marché d'énergies de la CAGV.

Monsieur le Maire présente, au conseil municipal, la proposition de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun d'adhérer à un groupement de commandes aux communes membres de la CAGV pour l'achat d'énergie.

En mutualisant leurs besoins avec des structures de plus grande taille, les communes bénéficient de prix de marché globalement négociés et potentiellement plus compétitifs. De plus, cette adhésion leur offre une simplification administrative totale en les déchargeant de l'ingénierie juridique, de la veille de marché et de la gestion complexe des consultations d'énergie, des compétences souvent lourdes à mobiliser pour les petites municipalités.

La constitution de ce groupement renouvelé oblige à passer entre les collectivités une nouvelle convention constitutive qui fixe les modalités de fonctionnement du groupement et désigne un coordonnateur.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil :

- décide de participer au groupement de commandes
- autorise le maire à signer la convention d'adhésion
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération, ainsi que les marchés subséquents et avenants à intervenir pour ce qui concerne la Commune d'Haudainville.

5. Propositions de membres à la Commission Communale des Impôts Directs.

Point reporté à la séance suivante.

La séance est levée à 22h00.

Questions diverses :

- Demande de volontaires pour représenter la commune auprès de différents organismes :
 - Madame Kalala HUGUE se propose pour être la correspondante Défense.
 - Monsieur Jérôme MARTINET se propose pour être le référent Espèces invasives.
 - Monsieur Jean-Marie HUYNEN se propose pour être le référent « Frelon asiatique ».

Lors de ce conseil municipal, nous avons accueilli M. Philippe DEHAND, vice-président du développement durable et de la transition écologique et M. Jean-François THOMAS, vice-président Eau, Assainissement, Transport, Hydraulique, GEMAPI. Ils nous ont tous les deux présenté leur service et leurs missions.

Concernant le tri des déchets, nous assistons à une augmentation du refus dans le centre de tri situé à La Veuve (51). Le taux de refus s'élève à 15% et augmente. Cela signifie que 15% du tonnage des déchets recyclés par les habitants de la CAGV est refusé et part dans un incinérateur pour un coût de 15€ la tonne. Le surcoût pourrait être de 115€ la tonne si les déchets étaient enfouis.

STOP

Aux erreurs
dans le sac
de tri !

Rappel sur le Tri Sélectif

- ✗ Verre (utilisez un point d'apport volontaire)
- ✗ Vêtements et chaussures (déposez-les dans une benne à textile)
- ✗ Restes de repas (videz les emballages, puis jetez-les dans les ordures ménagères ou le composteur)
- ✗ Ordures ménagères
- ✓ Emballages plastiques
- ✓ Emballages en papiers et cartons
- ✓ Métaux légers (canettes, boîtes de conserve vides, aluminium)

CONTINUONS NOS EFFORTS DE TRI



Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande

Pourquoi certains sacs jaunes sont-ils refusés ?

Parmi les erreurs les plus fréquemment observées sur le territoire de l'agglomération de Verdun figurent :

- Les couches, mouchoirs ou essuie-tout.
- Les objets en plastique qui ne sont pas des emballages (jouets, cintres, tuyaux, bassines, etc.).
- Les bouteilles en verre, la vaisselle cassée, les miroirs et les vitres.
- Les emballages imbriqués les uns dans les autres.
- Les textiles, chaussures et articles de maroquinerie.

En cas de doute, il faut mettre le déchet dans le sac noir non recyclable.

Pour vous aider, l'application SMET au tri (téléchargeable gratuitement) est disponible sur Apps Store ou Google Play.

Les bons gestes à adopter

Pour garantir un recyclage efficace, quelques règles simples doivent être respectées :

- Ne pas imbriquer les emballages : les emballages doivent être déposés séparément dans les sacs jaunes. Une canette glissée dans une boîte de conserve ou un pot de yaourt placé dans une autre barquette ne pourront pas être correctement identifiés par les équipements du centre de tri.
- Ne pas aplatir les bouteilles d'eau : les bouteilles en plastique doivent être déposées vides, avec leur bouchon vissé, mais sans être écrasées. Leur forme permet aux machines de les reconnaître et de les orienter vers la bonne filière de recyclage.
- Séparer les différents éléments d'un emballage : les opercules en aluminium ou en plastique doivent être retirés des pots de yaourt, des compotes ou des barquettes. Chaque élément sera ainsi trié dans la filière adaptée.

Inutile de laver les emballages : il suffit de bien les vider.

Un effort collectif bénéfique pour tous

La qualité du tri dépend de chacun d'entre nous. En appliquant ces gestes simples au quotidien, nous contribuons à améliorer les performances de recyclage, à réduire les coûts de traitement des déchets et à préserver notre environnement. Le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. Réduire ses emballages, privilégier les produits réutilisables et bien trier sont autant d'actions qui participent à la protection de notre territoire et des générations futures.

Ensemble, faisons du tri un réflexe simple et efficace !

PLAN CANICULE : PROTÉGEONS NOS PROCHES, INSCRIVONS-LES !

Lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 juin, les élus disponibles ont parcouru les rues de notre commune pour aller à votre rencontre, expliquer la démarche du Plan Canicule et aider les personnes concernées à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

Pourquoi s'inscrire ?

Ce recensement est essentiel. Il permet à la Mairie de :

- Assurer un suivi régulier en période de forte chaleur.
- Diffuser les recommandations indispensables pour se protéger.
- Intervenir rapidement auprès des personnes fragiles si la situation l'exige.

 À savoir : **L'inscription se fait uniquement sur la base du volontariat.** C'est une démarche simple, gratuite et totalement sécurisée.

Qui peut s'inscrire sur ce registre ?

Vous pouvez vous inscrire (ou inscrire l'un de vos proches résidant à son domicile) si vous êtes :

- Une personne âgée de 65 ans et plus.
- Une personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail.
- Une personne adulte handicapée.

 Vous avez manqué le passage de l'équipe ?

Pas de panique ! Si vous étiez absent lors de notre passage, un conseiller municipal a déposé un formulaire directement dans votre boîte aux lettres. Il vous suffit de le compléter et de le retourner à la mairie.

Comment s'inscrire autrement ?

Pour faciliter vos démarches, il est également possible de s'inscrire directement en ligne : <https://forms.gle/tYK1rwmUTyReFLQ7>

**Vous êtes isolés ? Vous avez plus de 60 ans ?
Vous êtes fragilisés par le handicap ?**



Registre communal des personnes vulnérables

INSCRIVEZ-VOUS !

Bien sûr, vous pouvez toujours contacter la Mairie d'Haudainville par les moyens habituels pour toute question ou pour faire la démarche de vive voix.

Prenons soin les uns des autres. Un geste simple peut tout changer face aux fortes chaleurs !

CÉRÉMONIE EN MÉMOIRE D'ALBERT TOUSSAINT MORT POUR LA FRANCE

Mercredi 10 juin, une délégation d'une vingtaine de membres des associations de l'Amicale des Écoles Normales de la Meuse et des Dossiers Documentaires Meusiens, est venue à Haudainville pour célébrer la mémoire d'Albert TOUSSAINT, instituteur et directeur à l'école de Stenay, victime civile de la Première Guerre mondiale, mort pour la France. Natif de Rouvrois-sur-Meuse, Albert n'a jamais enseigné à l'école d'Haudainville mais il épouse Marie DELAWOEVRE, habitante de la commune, en 1895.

Après avoir été accueilli par Jérôme MARTINET 1er adjoint, M. TROUSLARD organisateur de l'événement, a pris la parole au monument aux morts pour expliquer les circonstances du décès d'Albert. C'est le 28 août 1914, lors de l'arrivée des troupes allemandes dans Stenay, qu'il est grièvement blessé. Il décède le 20 septembre 1914, des suites de ses blessures à l'hôpital de la ville.

Après avoir déposé une fleur au pied du monument aux morts, la délégation s'est ensuite rendue à l'église St Symphorien pour voir la plaque sur laquelle se trouve le nom d'Albert TOUSSAINT. Pierre ROUSSEL et Yves JADOT, nos deux historiens locaux, ont pu répondre aux interrogations des visiteurs.

Enfin, la cérémonie s'est achevée au cimetière devant la tombe de la famille DELAWOEVRE où Dominique THIÉBAUD, un des descendants de la branche parallèle, a retracé la vie d'Albert et son mariage avec Marie DELAWOEVRE en présentant de nombreux documents.

Ce fut un moment riche en émotions pour tous les participants.



FAUCHAGE ET DÉSHÉBAGE DE LA COMMUNE

Début juin et ce pendant 6 jours, les salariés de Verdun Chantiers, Cassandra, Steven, Saïd, Robert, Allaoui et Moustafa sous la direction d'Olivier LECLER, sont intervenus pour tondre et faucher les quelques 13 500 m² d'espaces verts de la commune. Ils en ont profité pour désherber de nombreux trottoirs et parkings dans le village.

Une deuxième équipe composée de Robert, Cassandra, Steven, Allaoui, Jérémy et Ridvan est intervenue fin juin pour désherber les parterres rue de Verdun ainsi que les caniveaux et les places de parking. Ils en ont profité pour tailler les massifs devenus trop hauts pour la sécurité de tous.

Un grand merci à eux pour leur professionnalisme et la grande qualité du travail accompli. Le résultat est au delà de nos attentes.

Merci également à tous les particuliers qui entretiennent devant leur propriété même lorsque les espaces ne leur appartiennent pas.

Pour rappel, chaque habitant, qu'il soit propriétaire ou locataire, doit entretenir devant chez lui et notamment en arrachant les mauvaises herbes qui poussent devant son muret ou la façade de sa maison.

C'est collectivement que nous pourrons embellir notre village, qu'il soit plus propre et plus agréable à regarder.



VIDE-GRENIER DU 8 MAI

L'édition 2026 du vide-grenier du 8 mai organisé par le Comité des fêtes a battu tous les records : 710 m de longueur en cumulé et plus d'une centaine d'exposants.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé au beau grand succès de notre traditionnel vide-grenier.

Rendez-vous l'année prochaine avec des nouveautés prévues.

MARCHE DU 14 JUIN

Le dimanche 14 juin entre 9h et 10h30, les bénévoles du Comité des fêtes ont organisé leur marche en direction des grottes de la Falouse et de Belleray.

Au total, 136 personnes adultes et enfants y ont participé sous un soleil radieux. A mi-parcours, une copieuse collation était proposée aux marcheurs.

Un grand merci à tous les bénévoles dans la réussite de ce moment convivial.



WEEK-END THÉÂTRE À HAUDAINVILLE

Le vendredi 19 juin et le samedi 20 juin, le parquet de la salle polyvalente a vibré au rythme des trois coups ! Les sections théâtre « enfants » et « adultes » de la SLC La Beholle d'Haudainville ont en effet présenté leur tant attendue pièce annuelle.

Malgré une chaleur particulièrement lourde, vous avez été extrêmement nombreux à répondre présents pour encourager nos comédiens. La SLC La Beholle tient à remercier chaleureusement le public pour sa présence, sa fidélité et son enthousiasme.

La salle comble et vos applaudissements nourris sont la plus belle des récompenses pour le travail accompli tout au long de l'année. Ils viennent saluer le talent des comédiens, l'imagination des auteurs et l'engagement sans faille de tous les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre pour que la magie opère.

L'association adresse également un grand merci à la mairie d'Haudainville ainsi qu'à la CAGV pour leur soutien précieux et le prêt des locaux, essentiels à la réussite de cet événement.

Bravo à tous pour ce beau moment de culture et de convivialité, et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures théâtrales !



HAUDAINVILLE AU CŒUR DE L'INTERCOMMUNALITÉ : RETOUR SUR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI

Ce mercredi 27 mai 2026 à 20 heures, notre commune avait le privilège et la joie d'accueillir, au sein de sa salle des fêtes, la réunion du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. Sous la présidence de Monsieur Samuel HAZARD, cette séance s'est tenue devant une assemblée attentive. Monsieur le Maire d'Haudainville était évidemment présent, accompagné d'adjoints et de conseillers municipaux, fiers de voir notre village devenir, le temps d'une soirée, l'épicentre des décisions du territoire. L'ordre du jour, particulièrement dense, a donné lieu à des débats de haute tenue, s'avérant très intéressants et hautement instructifs pour l'avenir de notre bassin de vie. Les élus ont planché sur de grandes thématiques transversales :

➔ Institutions et Vie Politique : La séance s'est ouverte par l'adoption formelle du procès-verbal de la réunion du 22 avril 2026.

➔ Finances Locales : Un volet financier important a permis de voter le versement de subventions de soutien (Loverdun Vitrites, Verdun Expo Meuse, Association des Éleveurs Meusiens). L'accent a également été mis sur le dynamisme local avec la création d'une tarification dédiée aux animations "Guinguettes".

➔ Culture : La validation des conventions de partenariat avec Transversales, la MJC Contre-Courant et le Centre National des Arts du Cirque pour le très attendu "Grand Festival 2026" a été enregistrée.

➔ Domaine et Patrimoine : Les élus ont délibéré sur la gestion des biens intercommunaux, notamment concernant l'immeuble du 12 Rue de la 7ème DB USA.

➔ Urbanisme : L'assemblée a approuvé la création des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des Monuments Historiques protégeant le patrimoine de plusieurs communes (Verdun, Belleville-sur-Meuse, Beaumont-en-Verdunois, etc.). Les bilans de concertation et arrêts de projet du RLPi et du PLUIH ont également été votés.

➔ Commande Publique : Plusieurs dossiers d'envergure ont été entérinés, à l'instar de l'achat de parcelles pour la protection du captage du Breuil, des marchés de requalification de la Ville Haute à Verdun, ainsi que de la constitution d'un groupement de commandes pour le gaz et l'électricité.

➔ Fonction Publique : Les conseillers ont adopté la mise à jour du tableau des effectifs et ont planifié le fonctionnement du CST pour les élections professionnelles de 2026.

➔ Enseignement : La mise en place d'une charte ATSEM et l'établissement de tarifs spécifiques pour l'organisation d'un mini-camp au mois de juillet 2026 ont été actés.

Cette soirée constructive a mis en lumière la force du travail collectif entre l'agglomération et les communes qui la composent, sous l'accueil chaleureux de notre municipalité d'Haudainville.



UN DUO DE PERFORMANCE AU SERVICE DE NOTRE COMMUNE :

Grâce à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, les élus locaux ont la possibilité de suivre un cycle complet de formation. Ce parcours leur permet d'acquérir les bonnes pratiques indispensables à leur mandat et de maîtriser au mieux les aspects techniques de la gestion locale.

Jeudi 28 mai, la salle polyvalente d'Haudainville accueillait une session clé de ce programme. Ce module, intitulé Duo de Performance : Réussir la relation Élus-Services, était consacré à deux thématiques fondamentales : la responsabilité des élus et la collaboration étroite entre le politique et l'administration.

La réussite de l'action locale repose en effet sur un équilibre subtil. Les décisions de nos élus sont toujours encadrées et guidées par les services administratifs, qui apportent leur précieuse expertise technique. Qu'il s'agisse de gérer le quotidien classique de la commune ou de faire face à des événements exceptionnels, l'administration est présente pour soutenir les élus, clarifier les rôles de chacun et bâtir une culture du résultat afin de transformer efficacement les idées en projets concrets sur le terrain.

Le fait que ce module de formation ait lieu directement à Haudainville illustre parfaitement cette synergie et participe activement à entretenir de bons rapports au sein du territoire. Les élus d'Haudainville ont en effet à cœur de cultiver ces excellentes relations avec les élus voisins, les élus de la CAGV, ainsi qu'avec les services techniques, pour un service public toujours plus performant.

BAIGNADE : ATTENTION AUX RISQUES DE NOYADE



Les fortes chaleurs incitent à rechercher la fraîcheur au bord de l'eau. Pourtant, chaque année, des accidents graves surviennent lors des baignades.

Quelques réflexes simples peuvent sauver des vies :

- Baignez-vous dans les zones surveillées lorsque cela est possible.
- Respectez les interdictions de baignade et ne vous baignez jamais dans les zones où cela est interdit.
- Entrez progressivement dans l'eau pour éviter le choc thermique.
- Ne surestimez pas vos capacités physiques.
- Surveillez en permanence les enfants, même lorsqu'ils savent nager.
- Évitez la baignade après la consommation d'alcool ou lors d'un état de fatigue.

 Une noyade peut être rapide, silencieuse et concerner tous les âges.

A Houdainville, il est interdit de se baigner dans le canal et de sauter du pont de l'écluse 17, de celui de Butry ou encore de la passerelle reliant Houdainville à Belleray.

A noter que l'opération Verdun plage sera lancée le samedi 4 juillet au plan d'eau du Pré-L'Evêque à Verdun. La baignade y sera surveillée de 14h à 19h tout l'été.

Profitez de l'été, mais restez vigilants.

ALERTE SÉCHERESSE | RESTRICTIONS DES USAGES DE L'EAU EN MEUSE

En raison des températures exceptionnellement élevées et de l'absence de précipitations, la ressource en eau est fortement sollicitée.

Pour préserver l'alimentation en eau potable et les usages prioritaires, Anne-Florence CANTON, préfète de la Meuse a placé les bassins versants Meuse, Moselle, Chiers et Aisne amont en niveau d'alerte sécheresse. Le bassin Saulx-Ornain demeure en vigilance.

Les principales restrictions en niveau d'alerte :

- ➔ Arrosage des pelouses, massifs fleuris, jardinières et jardins potagers interdit entre 11 h et 18 h.
- ➔ Lavage des véhicules à domicile interdit.
- ➔ Remplissage des piscines privées interdit (hors exceptions prévues par l'arrêté).
- ➔ Nettoyage des façades, toitures et trottoirs réglementé..

 Le non-respect de ces mesures est passible d'une amende pouvant atteindre 1 500 €.

Dans le contexte exceptionnel de vigilance canicule, la préfète de la Meuse appelle chacun à adopter des gestes simples pour réduire sa consommation d'eau. La mobilisation de tous est essentielle pour préserver durablement la ressource, garantir les usages prioritaires et éviter un renforcement des restrictions.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANPAVI DU 27 JUIN

Ce samedi 27 juin s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de l'Association Nationale des Parents Amis des Victimes des Interventions de nos forces armées (ANPAVI).

Cette belle association poursuit sa reconstruction et regroupe aujourd'hui 55 adhérents. Elle se rassemble chaque année autour de son monument des Veilleurs de la paix à Haudainville, premier monument dédié aux opérations extérieures. Créé par et pour les anciens des opérations extérieures, elle a vocation à rassembler aujourd'hui tous ceux qui ont servi notre pays avec abnégation ainsi que tous ceux qui partagent les mêmes valeurs, amour de la Patrie, devoir de mémoire, volonté de passer aux jeunes générations....

L'AG a permis de revoir la composition du conseil d'administration et du bureau avec notamment la nomination de M. Emmanuel WITTMANN comme président de l'ANPAVI. Il saura poursuivre le travail débuté il y a un peu moins de deux ans et insuffler un nouvel élan à cette association qui mérite d'être plus connue tout comme le site dont elle a hérité. Bon vent à lui !



L'AMBUL'ÆNCRE À HAUDAINVILLE LE 4 JUILLET, LE 1ER AOÛT, LE 5 SEPTEMBRE ET LE 3 OCTOBRE 13H45 À 15H35 DEVANT L'ESPACE CULTUREL



LA CULTURE VIENT À VOUS : DÉCOUVREZ VOTRE BIBLIOBUS !

Plus qu'un simple véhicule, l'Ambul'Æncre est une véritable médiathèque de proximité qui s'installe au cœur de votre quartier. Que vous soyez petit ou grand, passionné de lecture ou simplement curieux, cet espace est le vôtre.

L'ENTRÉE ET LA LECTURE SUR PLACE SONT TOTALEMENT GRATUITES

L'Ambul'Æncre est un lieu de vie ouvert à tous et toutes et ne nécessite aucune inscription. Profitez d'un moment calme pour feuilleter la presse ou faire découvrir un livre d'images à votre enfant dans un cadre convivial.

UNE INSCRIPTION SIMPLE ET RAPIDE

Pas encore inscrit ? Rien de plus facile ! Vous pouvez créer votre carte d'abonné directement à bord. Elle vous donne accès à l'ensemble des collections et vous permet de commencer à emprunter immédiatement.



Retrouvez-nous sur la tournée de L'Ambul'Æncre



Empruntez des documents dans notre bibliobus lors de nos rendez-vous sur le territoire et les quartiers du Grand Verdun

Renseignements et programme disponible
03 29 83 44 19

<https://www.laencre-grandverdun.fr>

INFORMATIONS DE PUBLICATION

Le *petit Journal* est un bulletin d'information municipal. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : M. LUBRANIECKI Ghislain, Maire.

Rédacteurs : M. MARTINET Jérôme et M. FLEURANCE Romain.